

Communauté de communes



onfluent et  
coteaux de Prayssas

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU CONFLUENT  
ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS**

30 rue Thiers - 47 190 Aiguillon

Communauté de communes



confluent et  
coteaux de Prayssas

# AU COEUR DU LOT-ET-GARONNE

*Un territoire audacieux et durable*



- ☎ 05.53.79.81.15
- ✉ [secretariat@ccconfluent.fr](mailto:secretariat@ccconfluent.fr)
- 📍 30 rue Thiers - 47190 AIGUILLON
- 🌐 [www.communauteconfluent.com](http://www.communauteconfluent.com)



# SOMMAIRE

## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

**3-4**

AMÉNAGEMENT  
DE L'ESPACE



**10**

EAU/ASSAINISSEMENT  
EAU 47



**5-6**

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE



**11-12**

GEMAPI



**7-8**

DÉVELOPPEMENT  
TOURISTIQUE



**13**

MAISONS DE SANTÉ  
PLURIPROFESSIONNELLES



**9**

ORDURES MÉNAGÈRES  
SMICTOM



**14**

LE TERRITOIRE EN  
CHIFFRES



## COMPÉTENCES OPTIONNELLES

**15-16**

TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE



**23-24**

SERVICE A LA POPULATION  
RPE



**17-18**

HABITAT



**25**

SERVICE A LA POPULATION  
FRANCE SERVICE



**19-20**

INTERVENTIONS  
TECHNIQUES



**26**

MOBILITÉ DURABLE



**21-22**

ACTIONS  
SOCIALES



## FONCTIONS SUPPORTS

**27**

FINANCES



**31**

GLOSSAIRE

Définition des termes marqués \*



**28**

RESSOURCES HUMAINES



**29**

ORGANIGRAMME



**30**

COMMISSIONS  
THÉMATIQUES



# CHIFFRES CLÉS



## 25 communes

instruites par le service mutualisé : Application du Droit des Sols (ADS)



## 1 342 dossiers traités :

Dont la rédaction de 658 CUa\*

L'instruction de 83 Permis de Construire concernant l'habitat  
415 Déclarations Préalables dont 25% pour des projets photovoltaïques



## 8 permanences de pré-conseil assurées par le CAUE\*

(Construction et réhabilitation d'habitation, aménagement de locaux commerciaux, aménagement de lotissements)



## Un outil cartographique INFOGEO47 mutualisé pour nos 29 communes



29 entretiens individuels avec le cabinet CITTANOVA pour le démarrage du PLUi\*

3

# AMENAGEMENT DE L'ESPACE APPORTER UN SOUTIEN AUX COMMUNES

## Les principales missions

### Répondre aux besoins des communes

- Accompagner les élus dans l'urbanisme réglementaire et opérationnel (sécurisation des actes)
- Adapter le cas échéant les dispositions des documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme - PLU, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUi) pour permettre la réalisation de projets structurants

### Conseiller les porteurs de projets

Les agents du service n'instruisent pas seulement les demandes d'autorisation d'urbanisme. Ils sont également sollicités pour apporter un conseil en amont du dépôt des demandes. Ces rendez-vous permettent d'optimiser le délai d'instruction, d'éviter les incomplets et d'éventuels refus. Les instructrices se déplacent sur site ou en mairie suivant le projet.



Le Vice-Président  
Philippe BOUSQUIER



UNE COLLABORATION  
DEVELOPPEE



REPONSES AUX BESOINS  
DES COMMUNES



## Les temps forts 2022

**PLUi\***  
Lancement de l'élaboration du PLUi pour l'ensemble du territoire (phase diagnostic)

**URBANISME Droit des sols**  
Préparation de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme

**EAU USEES**  
Projet Urbain Partenarial  
Extension de réseau sur Granges sur Lot

- Réunion de lancement le 14 novembre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et du plan de paysage de transition énergétique
- Bus Tour n°1 du 15 décembre sur la thématique « Paysage, transition énergétique et territoire »
- Ouverture à l'urbanisation pour l'extension de la société ALBATROS : révision allégée du PLU\* de Port-Sainte-Marie
- Ouverture de la réserve foncière de Contine pour extension de la zone d'activité de la Confluence : modification du PLU\* de Damazan
- Evolution du PLU\* de Puch d'Agenais pour repérer 3 changements de destination supplémentaires et effectuer des adaptations de dispositions spécifiques : modification simplifiée
- Accès aux documents d'urbanisme par le site internet de la Communauté de Communes
- Gestion de la Taxe d'Aménagement intercommunale



## Les perspectives

### PLUi\*

Définition du projet de territoire

### URBANISME - Droit des sols

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

### URBANISME

Evolution des projets pour répondre aux objectifs du ZAN\*

### EAU

Définition des besoins en renforcement et extension de réseau

- Accompagnement spécifique des secrétaires de mairie au logiciel d'instruction et rédaction des CUa\* en mairie, guichet de réception des demandes d'autorisation et du pré-conseil
- Montée en puissance de l'accompagnement des projets, notamment sur les dossiers de lotissements
- Finalisation du diagnostic du PLUi\* avec l'organisation d'ateliers, de Bus Tour sur des thématiques spécifiques avec les élus, partenaires et acteurs locaux du territoire. Concertation avec la profession agricole (questionnaire et permanences en mairies)
- Définition du projet de territoire global et partagé via le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi\* (PADD\*)



## OUTIL D'INSTRUCTION MUTUALISE ET ORGANISATION DE RENCONTRES THEMATIQUES AVEC LES COMMUNES

En 2022 plusieurs démarches ont été mises en place pour permettre aux secrétaires de mairies de mieux appréhender leur mission en urbanisme. Un travail minutieux a été réalisé par le service Application du Droit des Sols (ADS) et le Centre de Gestion de la fonction publique Territoriale de Lot-et-Garonne (CDG47) pour amender en renseignements d'urbanisme le logiciel INFOGEO, déployé sur l'ensemble du territoire.

Pour l'utilisation du nouveau logiciel d'instruction OPERIS et préparer la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme, une réunion d'information a été organisée en décembre.

Autre initiative prise par le service ADS\*, apporter des solutions ou des informations aux communes sur des sujets importants et incombant à la responsabilité du Maire comme par exemple la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Une réunion animée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne (SDIS47) s'est tenue le 15 novembre, l'occasion de rappeler aux élus la réglementation et l'organisation opérationnelle de la défense incendie communale.



PÔLE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, HABITAT, CADRE DE VIE  
Responsable Sarah DREUIL

# CHIFFRES CLÉS



1 Guichet unique de  
l'économie

16 route de Saint Léon -  
Damazan



Environ 50  
sollicitations  
d'entreprises

Types de demandes :

- Fonciers
- Locaux vacants
- Aides financières  
propres à la Collectivité
- Subventions autres  
financeurs



32 000€  
d'aides à la primo  
installation en agriculture

15 000 €  
d'aides aux commerces



Un outil d'observation  
de l'économie du  
territoire : l'atelier  
économique

## ÉCONOMIE

## ENTREPRENDRE ET TRAVAILLER AUTREMENT

### Les principales missions

#### Accueil et accompagnement des entreprises

- Aide technique - mise en relation - facilitateur
- Aide au financement : propre à la communauté de communes ou orientation autres financeurs

#### Gestion immobilières

- Développement et gestion de 4 zones d'activités : ZAE\* de Fromadan à Aiguillon, ZAE de Maury Romas à Port Sainte Marie, ZAE de la Rigauode à Prayssas et ZAE de la Confluence
- Bourse de l'immobilier vacant : recensement et diffusion en fonction des demandes

#### Emploi

- Mise en relation demandeurs d'emplois-entreprises
- Mise en réseau des acteurs de l'emploi
- Mise en relation entreprises/acteurs de l'emploi

### Les temps forts 2022

#### IMMOBILIER

Lancement du projet  
d'aménagement  
CONTINE - Damazan

#### EMPLOI

Réalisation de l'étude  
de gestion  
prévisionnelle des  
emplois

#### IMMOBILIER

Etude de  
requalification des  
Zones d'activités  
économiques (ZAE)

- Participation à l'élaboration du Schéma d'Accueil des Entreprises porté par le Pays de la Vallée du Lot
- Accompagnement des entreprises dans leurs projets de mutations
- Préparation de la candidature Action collective de Proximité avec le Smavlot ( dispositif d'aides aux commerces)
- Démarrage du travail pour l'installation d'Agropole Confluence
- Mise en place d'une convention de partenariat avec la Mission locale - déploiement des permanences sur le territoire
- Organisation de trois temps d'échanges et de rencontre avec les entreprises du ZAE\* de la Confluence
- Réalisation de l'étude de requalification des ZAE de Fromadan à Aiguillon, ZAE de Maury Romas à Port Sainte Marie, ZAE de la Rigauode à Prayssas : diagnostics des zones et projets de requalification avec chiffrages
- Participation à la construction de la candidature LEADER 2021 - 2027
- Réalisation des ateliers "Ecologie Industrielle territoriale" qui donneront lieu à l'action "Brocante aux matériaux" avec Valorizon
- Installation de la Vidéo surveillance sur le ZAE de la Confluence



Le Vice-Président  
Jacques LARROY



FAVORISER  
L'IMPLANTATION  
D'ENTREPRISES



CONTRIBUER À  
L'ATTRACTIVITÉ DU  
TERRITOIRE POUR  
FAVORISER L'ACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE



## Les perspectives

**IMMOBILIER  
D'ENTREPRISES**  
Viabilisation du  
secteur Contine

**TECHNOPOLE  
AGROPOLE**  
Ouverture de cellules  
pour incubation  
d'entreprises et un  
espace de coworking

**ORGANISATION DU  
SERVICE**  
Déménagement du  
service économie

**AIDES FINANCIERES**  
Démarrage du  
dispositif d'aides  
Action collective de  
Proximité

- Projet CONTINE : signature promesse et démarrage de la viabilisation
- Poursuite de la politique d'acquisitions foncières en proximité de la Zone d'Activités Économique de la Confluence
- Révision des partenariats : Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot et Garonne, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du 47, Initiative Lot et Garonne
- Modification de la convention SRDEII\* suite à la modification des règlements d'intervention de la Région Nouvelle-Aquitaine
- Observatoire du foncier vacants dans le cadre de la loi Climat et résilience
- Convention EPFNA\* pour l'acquisition des fonciers vacants de Fromadan à Aiguillon et Ponchut-Maury - Romas à Port Sainte Marie
- Remise en place des petits-déjeuners d'entreprises et création d'un club d'entreprises



### Les dispositifs financiers de la communauté de communes



La communauté de communes dispose de plusieurs régimes d'aides aux entreprises, qui lui sont autorisés dans le cadre de la convention SRDEII signée avec la Région Nouvelle Aquitaine, seule compétente en matière d'aides aux entreprises.

- **Dispositif d'aides aux commerces** : 30% de subvention pour des projets jusqu'à 16 000€ de dépenses éligibles. Projet de création-modernisation - reprise - dépenses d'investissements - modernisation- matériel. ( ensemble des communes)
- **Dispositif Action Collective de Proximité (ACP - démarrage Sept 2023) avec le Pays de la Vallée du Lot**: 30% de subvention jusqu'à 75 000€ de dépenses éligibles. Projet de modernisation - reprise. Dépenses d'investissements - modernisation- matériel. ( Aiguillon- PSM- Prayssas- Damazan ) OU artisans d'art ou seul commerce de la commune ( ensemble des communes)
- **Dispositif d'aides à la primo- installation** : 2500€ ou 4000€ selon critères pour une première installation en agriculture sur le territoire

**PÔLE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
**Responsable Thierry GERVAIS**

0805.38.38.47

economie@ccconfluence.fr

Site internet dédié à l'économie : [www.economieconfluence.fr](http://www.economieconfluence.fr)

# CHIFFRES CLÉS



## 1 POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE

30 rue Thiers - Aiguillon



+ de 2 100 Visiteurs  
accueillis

par L'office de Tourisme  
en juillet et août 2022



## 9 POINTS D'ACCUEIL HORS LES MURS

soit 1041 personnes  
renseignées



800 km  
de randonnée balisées

(A pied,  
à vélo, à cheval...)

# TOURISME

## DEVELOPPER L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

### Les principales missions

#### L'Office de Tourisme

- Accueillir et conseiller
- Communiquer et promouvoir l'offre du territoire
- Créer et organiser des événements
- Accompagner les acteurs du tourisme
- Produire, collecter et analyser des données
- Structurer l'offre touristique

#### L'ingénierie Touristique

- Accompagner les porteurs de projets
- Développer les infrastructures
- Mettre en tourisme le territoire
- Favoriser les retombées économiques sur le territoire



La Vice-Présidente  
Jacqueline  
SEIGNOURET



PROMOUVOIR  
ET COORDONNER



FAVORISER L'ACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE LIÉE AU  
TOURISME

### Les temps forts 2022

#### ACCUEIL

Nouveau local, au  
siège de la  
Communauté de  
Communes

#### PROJET GARONNE

Finalisation des  
actions du projet  
"Garonne, Grandeur  
Nature"

#### TERRA AVENTURA PRAYSSAS

Lancement d'un  
nouveau parcours

- Une meilleure visibilité dans les nouveaux locaux à Aiguillon + 40% de fréquentation à l'Office de Tourisme par rapport à 2021, avec 1186 personnes renseignées en juillet/août
- Une saison réussie avec une augmentation de **+85% de fréquentation générale en juillet et août** par rapport à 2021. (+42% par rapport à 2019)
- Un accueil touristique sur tous les fronts : accueil à l'office du lundi au samedi et des accueils délocalisés sur tout le territoire: En "Hors Les Murs" c'est à dire directement à la rencontre des touristes : sur les marchés et dans les villages ...
- Des demandes hétérogènes, dont les principales sont les demandes de visites du patrimoine (29%), des activités plein air (25%), des animations (24%), activités nautiques (10%) ...
- Changement important par rapport à 2021, où les demandes d'animations, d'activités nautiques et d'activités de plein air avaient été plus importantes.
- Lancement du parcours Terra Aventura à Prayssas (1143 téléchargements en 6 mois)







## Les perspectives

### DESTINATION

Développement de la destination cyclo touristique

### TAXE DE SÉJOURS

Évolution des tarifications

### MOBILITÉ TOURISTIQUE

Finalisation de la jonction véloroute et continuité de la Vélo route de la vallée du Lot

### MISE EN TOURISME

Étude des sites identitaires du territoire

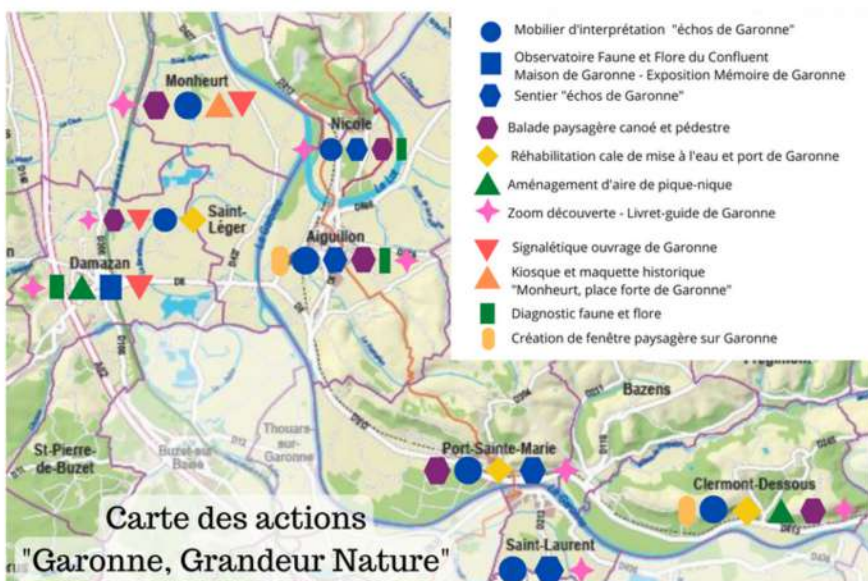
- Structuration juridique du Service Tourisme (Forme juridique, gouvernance et modalités de gestion et de fonctionnement du futur office de Tourisme)
- Évolution de la taxe de séjours (réévaluation de la taxe en lien avec l'évolution des missions de la structure et des attentes des prestataires)
- Continuité et finalisation du projet de véloroute de la vallée du Lot à vélo et de la jonction vers la voie verte du canal des deux mers à vélo
- Lancement de l'étude des sites identitaires: Structuration et mise en tourisme des lieux emblématiques du territoire, en intégrant les enjeux de transition écologique dans un objectif de sobriété foncière et énergétique



## "GARONNE, GRANDEUR NATURE" : PROTÉGER, ANIMER, VALORISER

Depuis 2018, la Communauté de Communes est engagée dans le projet Garonne, 2022 marque la finalisation des différentes actions : Le succès de ce projet est déjà tangible sur le terrain touristique par l'offre nouvelle qu'il propose en termes d'animation avec « Mémoire de Garonne » mais également en termes de communication car il participe à la mise en place d'une identité de destination.

A l'échelle du territoire, sa mise en place a révélé l'envie des locaux de se réapproprier l'histoire du fleuve et ce qu'il est aujourd'hui autant en termes de symbole que de trésor biologique. Pour que l'impact soit optimal il est désormais nécessaire d'animer et de communiquer autour des différentes actions réalisées.



Le projet Garonne c'est :

### Des objectifs environnementaux :

- Créer une identité de destination valorisant la préservation de la biodiversité.
- Sensibiliser, informer sur la richesse de Garonne et sur les pratiques d'entretien et de gestion des berges.

### Des objectifs sociaux :

- Recréer du lien entre Garonne et ses habitants en créant des lieux de vie aux abords de Garonne.

### Des objectifs économiques :

- Développer un tourisme respectueux de l'environnement et de l'histoire.
- Élargir l'offre touristique sur le territoire en maillant tourisme fluvial et tourisme vert coteaux et vallées.

## PÔLE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Responsable Morgane TESTA

05.53.88.95.85

tourisme@ccconfluent.fr

Site internet dédié au tourisme : [www.tourisme-coeurlotetgaronne.fr](http://www.tourisme-coeurlotetgaronne.fr)

- Rapport d'activités 2022 - Communauté de Communes du confluent et des Coteaux de Prayssas -

# CHIFFRES CLÉS



33

tournées par semaines



45 708 habitants

Le Syndicat regroupe Albret Communauté et la communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas



La communauté de communes délègue la collecte (SMICTOM) et le traitement (VALORIZON) des ordures ménagères



Objectif 2023 : Généralisation du tri à la source des biodéchets

9

# ORDURES MÉNAGÈRES TRANSFERT DE COMPÉTENCES SMICTOM LGB

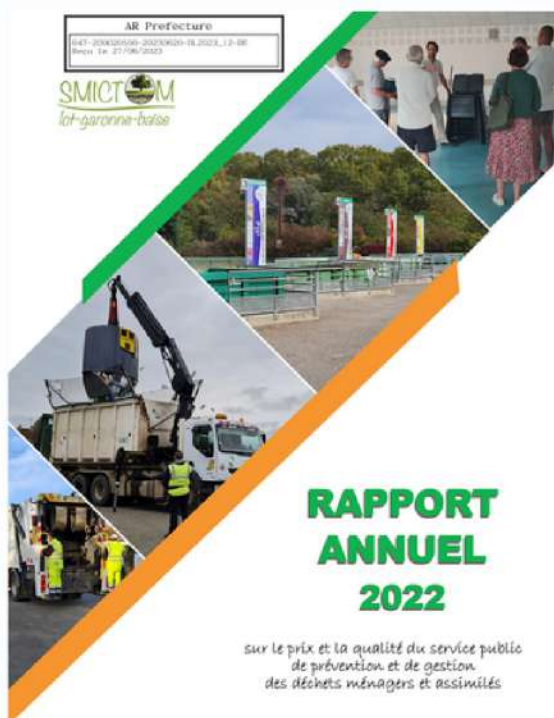


Le Vice-Président  
Philippe LAGARDE

SMICTOM  
lot-garonne-baïse

## Les principales missions

- **La collecte et le traitement des déchets** : prendre en charge les déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire, en porte à porte ou en apport volontaire
- **La gestion des déchèteries** : Assure l'exploitation d'un réseau de 7 déchèteries réparties sur l'ensemble du territoire syndical
- **La prévention et la réduction des déchets** : mène des actions permettant de promouvoir les gestes pour réduire la production des déchets, sur la nécessité de les trier et de les valoriser



Le rapport annuel d'activité 2021 du SMICTOM LGB est consultable au siège de la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas à Aiguillon.

Vous le trouverez également en annexe de ce rapport d'activité. Le rapport d'activité du SMICTOM également téléchargeable depuis la page : <https://www.smictomlgb.fr/le-syndicat/missions>

Il est disponible dans la rubrique « Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».



ACTION MENÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DÉCHETS MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉS

SMICTOM: 05 53 79 83 30 - [www.smictomlgb.fr](http://www.smictomlgb.fr)

DIRECTION GÉNÉRALE : Responsable Philippe MAURIN  
05.53.65.78.04 - [administrationgenerale@ccconfluent.fr](mailto:administrationgenerale@ccconfluent.fr)

# CHIFFRES CLÉS



744 km

de réseau d'eau potable



26

stations d'épuration



4 732

assainissements non collectifs



94 km

de réseau d'eaux usées



Le rapport annuel d'activité 2021 du syndicat EAU47 est consultable au siège de la Communauté de communes à Aiguillon. Il est également téléchargeable depuis la page: [www.eau47.fr/rapports](http://www.eau47.fr/rapports)

# EAU / ASSAINISSEMENT TRANSFERT DE COMPÉTENCES EAU 47



## Les principales missions

- Réalisation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement,
- Organisation de l'exploitation
- Répondre besoins et attentes des élus, des usagers, ainsi qu'à ceux de leurs partenaires
- Assistance administrative, juridique et technique

Suite à la prise de la compétence « Eau et Assainissement » par la Communauté de Communes au 1er janvier 2020, c'est désormais notre établissement qui est l'interlocuteur privilégié du syndicat EAU47, à qui la gestion de la compétence a été transférée.

Ainsi, le service urbanisme assiste les aménageurs public ou privé dans l'élaboration de leur projet d'habitat ou économique, notamment quand ces derniers nécessitent des extensions ou des renforcements de réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif. Des points administratifs, financiers et techniques sont organisés entre nos services et ceux d'EAU47 pour définir les plans de financement, mais également les programmations annuelles de travaux en fonction des besoins identifiés sur le territoire.

Les participations sont calculées de façon prévisionnelle sur la base du montant estimatif des travaux et selon les conditions de financement du syndicat.

Le développement (économique, urbain, démographique...) à l'échelle d'un territoire comme un projet d'aménagement engendre des besoins en eau qui supposent de disposer en retour des ressources nécessaires, en termes de capacité et de qualité de la ressource en eau et de l'ensemble des systèmes d'assainissement. Cette thématique est ainsi essentielle dans la planification urbaine de notre territoire

La gestion de la compétence va devoir anticiper les éventuelles tensions sur la disponibilité de la ressource liée au changement climatique. Et au-delà des enjeux environnementaux, il s'agit également de maintenir la qualité des usages et donc d'un service public pour les administrés.

Pour rappel, le pluvial reste à la compétence de la commune.

## Les investissements 2022 du syndicat

EAU POTABLE			Assainissement collectif		
<b>Razimet</b>	Déplacement de réseau	38 072€	<b>Damazan</b>	Travaux sur ouvrages	8 530€
<b>Aiguillon</b>	Renouvellement de réseau	455 000€	<b>Puch d'Agenais</b>	Travaux sur ouvrages	7 615€
	Modification/amélioration de réseau	13 700€	<b>Aiguillon</b>	Travaux sur ouvrages	8 500€
<b>Bazens</b>	Renouvellement de réseau	20 500€	<b>Clermont Dessous</b>	Réfection chemin d'accès STEP	3 200 €
	Purge automatique	5 000€	<b>Cours</b>	Déplacement de réseau	3 500 €
<b>Cours</b>	Déplacement de réseau	5 000€	<b>Granges sur Lot</b>	Extension de réseau	105 000 €
<b>Laugnac</b>	Renouvellement des branchements	45 000€	<b>Port St Marie</b>	Renouvellement Poste de Refoulement	68 400 €
<b>Lusignan Petit</b>	Modification/amélioration de réseau	235 000€	<b>Prayssas</b>	Réhabilitation STEP	540 000 €
<b>Port St Marie</b>	Déplacement de réseau	12 500€	<b>St Laurent</b>	Renouvellement de réseau	314 300€
			<b>St Laurent</b>	Renouvellement Poste de Refoulement	92 400€

EAU 47  
05 53 68 44 00  
[www.eau47.fr](http://www.eau47.fr)

# CHIFFRES CLÉS



**29 communes** traversées par des cours d'eau :  
4 bassins versants gérés par des programmes pluriannuels de gestion (PPG)

**17 km de protection : le système d'endiguement communautaire**

Port-Sainte-Marie, Aiguillon et Nicole



**1 régie opérationnelle :** Piégeage des animaux fousisseurs, Débroussaillage, nettoyage, reprise d'ouvrages béton.

**40 000 € d'entretien annuel pour :**  
16 km fauchés à l'épaveuse  
11 500 m<sup>2</sup> débroussaillés manuellement  
25 ouvrages révisés



**12 000 € de travaux de rénovation d'ouvrages (clapets, vannes)**

**85 500 € de travaux de mise en sécurité :** Suite à des dégâts occasionnés par des terriers de blaireaux, reconstruction d'un tronçon de digue à Aiguillon au lieu-dit « L'île »

# GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) PRESERVER LA BIODIVERSITE ET PROTEGER LES ENJEUX HUMAINS ET ECONOMIQUES

## Les principales missions

### La prévention des inondations : une protection opérationnelle contre les crues

- Assurer la pérennité des digues et ouvrages
- Travailler en partie en régie pour une efficacité et réactivité du service
- Être présent sur le terrain pour répondre aux enjeux du territoire et aux besoins des élus et administrés.
- Mise en réseau pour la cohérence des actions avec les services de l'Etat, les prestataires externes et les techniciens des autres territoires

### La gestion des milieux aquatiques : un retour au bon état des cours d'eau

- Une gestion des milieux aquatiques cohérente avec la géographie des bassins versants via les syndicats et ententes entre les communautés de communes
- Des plantations de haie pour réduire le risque de ruissellement, d'envasement des cours d'eau et augmenter la biodiversité

## Les temps forts 2022

### PIEGEAGE EN REGIE

Préservation de l'intégrité des ouvrages, réactivité et anticipation des dégradations

### REPRISE DE DIGUE

Reconstruction d'une portion de digue impactée par des terriers de blaireaux

### FRESQUE - PREVENTION DES INONDATIONS

Réalisée avec les Jeunes d'Aiguillon

- Gestion des crues : relais et adaptation des informations de la Préfecture auprès des personnes référentes, résolution des problèmes, présence sur le terrain auprès des élus et administrés.
- Structuration du service et mise en place d'une régie
- Réalisation d'une fresque sous le Pont Napoléon d'Aiguillon avec les jeunes de la commune, sur le thème de la prévention des inondations et la mémoire des crues
- Recherche de subventions pour les besoins en travaux et actions d'animation via les Programmes d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) du Lot et de VGA
- Choix du linéaire du système d'endiguement.
- Plantation de 900 mètres de haie par un exploitant agricole afin de lutter notamment contre l'érosion des sols : 9 700 € financés par le SMAVLOT sur un total de 12 000 € de travaux
- Ouverture du lit du cours d'eau du Rec, sur la Commune de Damazan.



Le Vice-Président Jean-Pierre CAUSERO



UNE COLLABORATION DEVELOPPEE



REPONSES AUX BESOINS DES COMMUNES ET DES ADMINISTRÉS



## Gestion des Milieux Aquatiques

5 bassins versants  
1 confluence majeure Lot/Garonne  
Gestion adaptée mais structuration à optimiser sur les 5 bassins versants

## Prévention des Inondations

Une gestion globale sur les linéaires du système d'endiguement et ouvrage associés



## Les perspectives

### SYSTEME D'ENDIGUEMENT

Dépôt du dossier définissant les contours et les responsabilités de la Communauté en termes de prévention des inondations

### PPG DU PAYS DE SERRES

Sensibilisation aux objectifs d'atteinte du « bon état » des cours d'eau et mise en place des actions sur le bassin versant

### PPG DE L'AVANCE ET OURBISE

Structuration et organisation de l'action à l'échelle du syndicat

### RÉFLEXION

Évolution du syndicat de digue de Tonneins Nicole

- Suivi renforcé des programmes d'actions et de travaux des syndicats.
- Appui à la structuration des services et mise en œuvre des projets sur les BV de l'Avance-Ourbise et du Pays de Serres.
- Assistance technique à la commune de Monheurt pour restaurer la berge érodée de Garonne.
- Programme de travaux pluriannuels pour le système d'endiguement en 2024 avec la livraison de l'étude de danger.
- Rénovation du linéaire de digue au lieu-dit « le Péage » sur la commune d'Aiguillon.
- Conventionnement avec gestionnaires et propriétaires des ouvrages.



## LA STRUCTURATION DU SERVICE: MISE EN PLACE DE LA REGIE

En 2022, le service GEMAPI s'est doté d'une régie pour les interventions d'urgence et des travaux spécifiques. Ainsi, un travail quotidien d'entretien et de piégeage est effectué sur les digues et ouvrages de la Communauté de Communes.

Ce service permet de gagner en réactivité et en visibilité, pour être au plus près des élus et administrés, afin de connaître les besoins sur les ouvrages. L'état des digues est donc connu et maîtrisé chaque jour.

De nombreuses portions de digues et ouvrages ont été nettoyés de la végétation envahissante, permettant de rendre visible leur état, et, le cas échéant, de procéder à des réparations ou des rénovations, en régie ou par le biais de prestataires spécialisés.

La population des animaux fouisseurs est, elle aussi, maîtrisée, permettant de devancer les potentielles défaillances dues à l'implantation de terriers.



**SERVICE GEMAPI**  
05 35 23 00 32  
gemapi@ccconfluent.fr



17  
médecins



5  
cabinets infirmiers



12  
autres  
professionnels de  
santé  
(psychologues,  
dentistes,  
orthophonistes,  
diététiciens,  
podologue, aide à  
domicile)

## MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES SANTÉ ET SERVICE A PORTÉE DE MAIN

### Les principales missions de la Communauté de Communes

- Gestion locative
- Entretien des bâtiments

Il existe trois Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) sur le territoire intercommunal:

- La maison de santé pluriprofessionnelle de **Damazan** se situe rue du magasin des tabacs
- La maison de santé pluriprofessionnelle de **Port-Sainte-Marie** se situe au 27 bis avenue du 11 novembre
- La maison de santé pluriprofessionnelle de **Prayssas** se situe au lotissement Mézard

Ces deux dernières Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sont regroupées dans le cadre d'un pôle de santé afin de palier au mieux à la désertification médicale et répondre le plus largement à sa patientèle.

Ce pôle de santé est organisé autour de ces deux MSP ainsi que d'autres professionnels de santé en réseau.

Chaque maison de santé organise la prise en charge des patients au quotidien selon son propre mode d'organisation.

Les projets d'éducation thérapeutique et d'éducation à la santé quant à eux, sont menés conjointement.

L'association des usagers du pôle de santé regroupe des patients des deux sites.

Les maisons de santé sont des lieux de stages universitaires, des internes en médecine y exercent régulièrement.



Port-Sainte-Marie



Damazan



Prayssas

### Perspectives: Projet de maison de santé à Aiguillon

Les professionnels de l'aire de santé d'Aiguillon et Damazan réfléchissent avec le soutien des élus à la création d'une maison de santé sur la commune d'Aiguillon.

DIRECTION GÉNÉRALE  
Responsable Philippe MAURIN

05.53.65.78.04

administrationgenerale@ccconfluent.fr

# LE TERRITOIRE EN CHIFFRES



## AU COEUR DU LOT-ET-GARONNE

*Un territoire audacieux et durable*



29 communes



18 800 habitants



3 500 entreprises



Plus de 240 offres d'emplois  
sur le territoire



5 crèches et micro crèches  
64 assistantes  
maternelles agréées  
plus de 250 places en 2023



26 écoles  
2 collèges, 1 lycée  
4 centres de loisirs  
2 espaces jeunes



Plus de 300 associations  
dont 64 associations  
sportives



800 km de randonnée  
balisées (à pied,  
à vélo, à cheval...)



Plus de 200 événements  
tout au long de l'année

# CHIFFRES CLÉS



65%

des consommations d'énergie sont liés aux déplacements et à l'habitat



41% 24%



65%

de l'énergie consommée est d'origine fossile



15%

de l'énergie consommée est d'origine renouvelable (principalement chauffage au bois)

## OBJECTIFS TEPOS :

Couvrir nos besoins énergétiques par la production locale d'énergie en 2050.

2 scénarios possibles pour y parvenir :

Consommation : -50 %  
Production ENR\* : X2

ou

Consommation : -20%  
Production ENR : X3

15

# TRANSITION ENERGETIQUE CONTRIBUER AU DEFI DE LA TRANSITION

## Les principales missions

### Mettre en œuvre le programme

#### "Territoire à Energie Positive (TEPOS)

- Réduire les consommations d'énergie des bâtiments publics et privés
- Promouvoir les solutions de mobilité durables
- Encourager le développement des énergies renouvelables

### Mobiliser les financements

- Veille et accompagnement des porteurs de projets pour optimiser les financements

### Renforcer l'exemplarité de la collectivité

- Actions de transition énergétique sur le patrimoine communautaire



L'élu référent  
Jacques DUMAIS



ACCOMPAGNEMENT  
DES ACTEURS



ANIMATION  
TERRITORIALE

## Les temps forts 2022

### RENOVATION DES BATIMENTS

7 projets communaux de rénovation accompagnés (voir ci-dessous)

### MOBILITES DURABLES

Relance du fret fluvial

### ENERGIES RENOUVELABLES

Validation de la charte photovoltaïque au sol

- Partenariat avec le CAUE\* et TE 47\* au service des projets communaux de rénovation
- Relance du fret fluvial :
  - l'étude portée par la collectivité conclue à une relance réaliste et réalisable; partenariat avec acteurs régionaux (Etat, Région, Port de Bordeaux, VNF, Bordeaux Métropole)
  - un nouveau trajet expérimental de fret fluvial alimentaire
- 1 centrale photovoltaïque citoyenne inaugurée à Port-Sainte-Marie
- 1 projet d'autoconsommation collective accompagné à Puch d'Agenais
- Mise en œuvre de la charte photovoltaïque au sol
- Soutien aux projets de chaleur renouvelable : 2 projets géothermie; 4 projets bois énergie ; 1 projet solaire thermique
- Accueil des rencontres régionales TEPOS\*
- Projets de rénovation accompagnés : Rénovation des écoles de Bazens, Bourran, Damazan, Port Sainte Marie, et Prayssas, de la salle des fêtes de Puch d'Agenais, du logement communal de Cours







CHARTRE QUALITE POUR LA PRODUCTION D'ELECTRICITE  
D'ORIGINE PHOTOVOLTAÏQUE

Adoptée par délibération n°19-2022 du 28.02.22



## Les perspectives 2023

### PLAN DE PAYSAGE DE TRANSITION ENERGETIQUE

Stratégie et plan  
d'actions

### ENERGIES RENOUVELABLES

Feuille de route  
agrivoltaïque

### FRICHES AGRICOLLES

Lancement du  
service de location  
de vélos à assistance  
électrique

### ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PROJETS

Faciliter leur mise en  
œuvre et l'intégration  
des enjeux énergétiques  
et climatiques

- Plan de paysage de Transition Energétique : définition d'une stratégie de territoire alliant paysage et transition énergétique, intégrée au projet de territoire exprimé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- Mise à jour de la charte photovoltaïque pour intégrer les dispositifs de la loi d'accélération des énergies renouvelables, et notamment la montée en puissance des projets agrivoltaïques
- Élaboration d'une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture pour 3 ans : inventaires des friches agricoles et recensement des exploitants de plus de 55 ans, dans le but de remobiliser le foncier agricole d'une part, anticiper et soutenir le renouvellement de la profession d'autre part.
- Réflexions sur la suite de la démarche de transition énergétique, en lien avec la fin des financements du programme Territoire à Energies Positive et de possibles nouvelles orientations issues de la stratégie du Plan de paysage de transition énergétique



### LE PLAN DE PAYSAGE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

*Kesako ?*

Un outil pour :

- Comprendre l'évolution des paysages, identifier les richesses mais aussi les fragilités paysagères
- Percevoir comment l'usage des énergies a marqué le paysage et les activités qui s'y déploient
- Identifier les enjeux en matière de transition énergétique et les ressources paysagères disponibles pour y répondre
- Disposer ainsi d'éléments concrets pour définir une stratégie de territoire, déclinée en actions opérationnelles dans toutes les compétences de la collectivité.



Après un diagnostic enrichi par de nombreux rendez-vous sur le terrain fin 2022-début 2023, place à la définition de la stratégie de transition énergétique adossée aux ressources paysagères du territoire ; retranscrite dans le PLUi\*.

**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**  
Chargée de mission Adeline CHARRÉ  
acharre@ccconfluent.fr  
06.48.23.48.24

# CHIFFRES CLÉS



490 appels



187 dossiers enregistrés



1 permanence mensuelle d'un thermicien du CAUE (Conseil ...)



30 foyers renseignés lors des permanences France Rénov



# SERVICE HABITAT ET REVITALISATION AIDER ET ACCOMPAGNER LES PUBLICS

## Les principales missions

Le service habitat a pour mission d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire. Il favorise ainsi l'amélioration et l'adaptation de l'habitat par l'accompagnement aux travaux.



Le Vice-Président Philippe BOUSQUIER

- L'animation du guichet unique de l'habitat : conseil aux porteurs de projets sur les thématiques de baisse des factures énergétiques et lutte contre la précarité, le bien vivre dans son logement, le maintien à domicile, le vieillissement de la population, la rénovation énergétique et la sauvegarde du patrimoine
- La préparation et suivi des décisions d'attribution de subvention
- La préparation de la politique intercommunale de l'habitat : l'identification des outils de mise en œuvre dans le cadre de l'étude menée avec Villes Vivantes
- La veille juridique et règlementaire sur les questions d'habitat indigne et de police de l'habitat
- L'accompagnement des centralités dans la réflexion sur la revitalisation de leurs centres-bourgs et la rédaction de l'Opération de Revitalisation du territoire (ORT)



UN RÉFÉRENT POUR VOTRE PROJET DE RÉNOVATION DE L'HABITAT



DES PERMANENCES D'INFORMATIONS ET D'ORIENTATIONS GRATUITES PAR DES PROFESSIONNELS

## Les temps forts 2022

### DIAGNOSTIC ET STRATÉGIE

Elaboration de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

### ACCOMPAGNEMENT

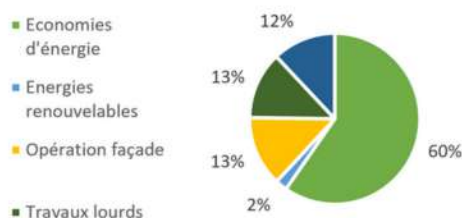
Le guichet unique

### POLITIQUE DE REVITALISATION

Accompagnement des communes

- Le guichet unique a poursuivi son rôle d'orientation des administrés selon leurs projets et leur profil : dépôt d'un dossier en diffus auprès de l'ANAH, orientation vers la Plateforme de Rénovation Énergétique avec la Prime Rénov pour les non éligibles
- Des plaquettes de communication ont été adressées à l'ensemble des communes rappelant le maintien de l'activité de conseil du Guichet unique malgré la fin de l'OPAH
- Visite de chantier le 30 novembre 2022 d'un logement rénové sur Port-Sainte-Marie. L'objectif était de présenter le résultat d'un dossier de rénovation énergétique « Ma Prime Rénov » par un propriétaire bailleur accompagné par France Rénov et le service habitat de la Communauté de Communes

Nature des travaux



### Exemple de dossier ANAH : Maison ancienne

- Revenu du foyer : très modeste
- Menuiseries double vitrage PVC
- Ventilation hygro réglable simple flux
- Isolation des combles perdus
- Gain en énergie 27% après travaux

Montant global des travaux : 10 670 €

Montant total des aides : 7 079€

## Les perspectives

### AIDES LOCALES

Renouvellement OPAH couplée à un volet RU et façades

### GUICHET UNIQUE

Evolution du service

### ORT

Signature de la convention

### ACCOMPAGNEMENT

Conseil à la rénovation énergétique

- Renouvellement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : Pour rappel, après la fin de l'OPAH 2018-2021, une étude pré-opérationnelle avec le cabinet Villes Vivantes visant à définir les objectifs et contenu de la politique de l'habitat intercommunale a été lancée. L'étude initiée en 2021, se terminera en 2023. L'objectif est de continuer à aider les propriétaires pour la rénovation énergétique ou l'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap
- Volet Renouvellement Urbain (OPAH-RU) : en cohérence avec les politiques de revitalisation des centralités afin de lutter contre la vacance et des problèmes d'insalubrité des logements et réaccueillir une population en centre bourg dans un cadre de vie adapté, des engagements communaux complémentaires à ceux de l'ANAH et de la Communauté de Communes vont être pris en cœurs de ville
- Sur la base d'une proposition de maquette financière globale, les communes du territoire vont être invitées à définir leur propre participation financière et le périmètre d'intervention de l'opération façades
- Objectif du nouveau dispositif sur l'ensemble du territoire communautaire : l'accompagnement de 206 logements et la rénovation de 130 façades. Opérationnalité programmée début 2024
- Aider à la mise en œuvre du programme opérationnel des communes Petites Villes de Demain



ZOOM  
SUR ...

## L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT): UNE FEUILLE DE ROUTE JUSQU'EN 2035



Petites Villes de Demain et Opération de Revitalisation du Territoire : des démarches complémentaires au service de l'habitat mais plus largement de la revitalisation globale du territoire de la Communauté de Communes.



### 2022 : L'AMORCE DE LA DÉMARCHE DE REVITALISATION

#### 1 UN DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ET DES CENTRALITÉS CO-CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS LOCAUX



- Se doter d'une connaissance fine du territoire et de ses problématiques
- Identifier les grands enjeux de revitalisation

#### 2 DÉFINITION DE LA STRATÉGIE DE REVITALISATION DU TERRITOIRE



Définir un projet de revitalisation du territoire et les parties prenantes de l'ORT

#### 3 LE PLAN D' ACTIONS : SE DOTER D'UNE FEUILLE DE ROUTE SUR LE LONG TERME



Préciser le contenu de la convention (durée, secteur d'intervention, calendrier, financement, gouvernance) : la feuille de route de la revitalisation

#### 4 UNE CONVENTION D'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)



Signer la convention d'ORT avec l'ensemble des partenaires puis la publier

2023 : VERS UNE OPÉRATIONNalité DES PROJETS

GUICHET UNIQUE

0 805 38 38 47

guichetunique@ccconfluent.fr

# CHIFFRES CLÉS



## Budget global

Fonctionnement :  
1 527 435 €

Investissement :  
512 506 €



22  
agents



550 km  
de voies communes  
d'intérêt  
communautaire à  
entretenir



70 km  
de chemins ruraux  
d'intérêt communautaire



610 km  
de chemins  
de randonnées  
entretenus

# INTERVENTIONS TECHNIQUES ASSURER LA SÉCURITÉ DES USAGERS

## Les principales missions

- Assurer le confort et la sécurité des usagers dans tous leurs déplacements
- Garantir le bon état des voies communales reconnues d'intérêt communautaire
- Création d'aménagements et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Signalisation horizontale (marquage routier au sol), nettoyage des panneaux de signalisation, balayage
- Entretien des accotements (3 passes par an sur 520 km)
- Mise en sécurité après dégâts et crues



Le Vice-Président  
Christian  
LAFOUGERE



UNE COLLABORATION  
DEVELOPPEE

## Les temps forts 2022

### INVESTISSEMENTS

Renouvellement du matériel

### SÉCURITÉ

Mise en place des  
astreintes

### REGLEMENTATION

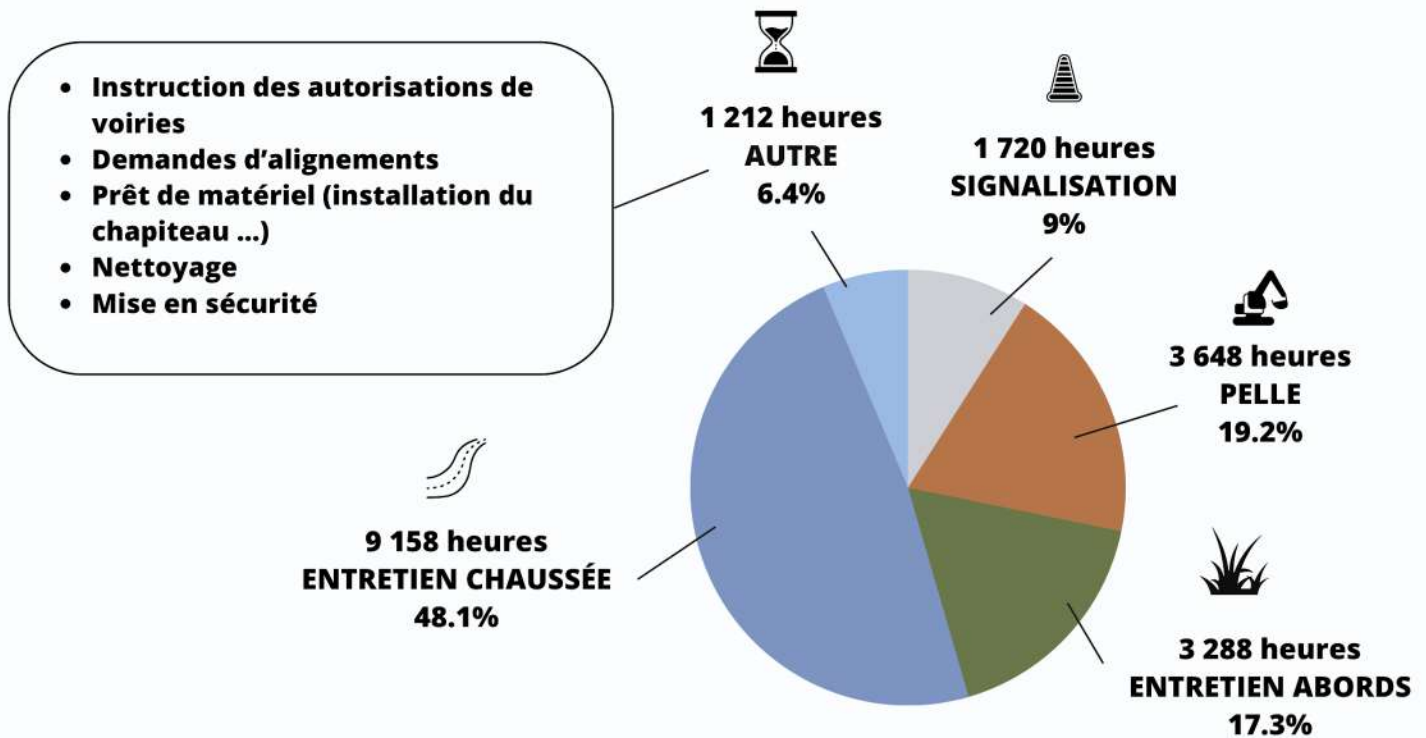
Adoption du  
règlement de  
voirie

## Répartition des activités du service

- La réparation de la chaussée occupe les équipes presque la moitié de l'année, que ce soit du Point à Temps, de la petite réparation de voie (enrobé à froid), ou du balayage
- L'entretien des abords avec de l'élagage en période hivernale permet de protéger les routes des risques liés à la végétation
- Le curage des fossés avec la pelle mécanique maintient le bon fonctionnement de ceux-ci afin de collecter les eaux de la voie et les éloigner du corps de chaussée ce qui évite par la suite la déformation irréversible des routes
- Le suivi de la signalisation routière se fait tout au long de l'année, avec la vérification et la maintenance des panneaux de circulation ainsi que le marquage routier au sol



## Répartition des activités du service



## Les perspectives

MATERIEL	RESSOURCES HUMAINES	PLAN DE SAUVEGARDE	ACCOMPAGNEMENT
Renouvellement du matériel	Recrutement et formation des agents	Réflexion sur un plan intercommunal de sauvegarde	Accompagnement des communes au suivi des ouvrages d'art



**DIRECTION GÉNÉRALE**  
**Responsable Philippe MAURIN**  
 05.53.65.78.04  
[administrationgenerale@ccconfluent.fr](mailto:administrationgenerale@ccconfluent.fr)

# CHIFFRES CLÉS



Subventions aux associations : 133 900 €.  
19 événements d'intérêt communautaire.  
Aides au fonctionnement : 95 800 €.



## Fonds de concours aux communes.

Infrastructures scolaires : 96 480 €  
Infrastructures sportives : 64 285 €



## Appel à initiatives locales CTG : 9 859 €

7 porteurs de projets accompagnés



## Savoir nager pour les cycles 2 : 18 293 €

440 élèves de 11 écoles.



## Action cinéma pour les écoles : 8 972 €

1 459 enfants de tout le territoire.



Grandir en milieu rural (MSA)  
44 833 € attribués en 2022.

# ACTION SOCIALE - ENFANCE/JEUNESSE SOUTENIR LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LES FAMILLES



Le Vice-Président  
José ARMAND

## Les principales missions

- Soutien aux associations du territoire et aux communes
- Mise en place d'actions vers l'enfance, la jeunesse et la parentalité
- Coordination des dispositifs CAF et MSA
- Accompagnement des acteurs du territoire dans les appels à projets
- Actions scolaires : apprentissage de la natation
- Promotion Cinéma et école de musique
- Aide aux communes pour les écoles



## REPONSES AUX BESOINS DES COMMUNES



## ANIMER UN RÉSEAU D'ACTEURS ET DE PARTENAIRES

## Les temps forts 2022

### CTG

Signature de la convention partenariale et mise en place du plan d'action.

### MISE EN RESEAU DES ACTEURS

56 acteurs mobilisés lors de réunions

### REPRISE DES ACTIONS SCOLAIRES

Sorties cinéma et savoir nager.

- Elaboration du plan d'action de la Convention territoriale globale (CTG) sur 5 axes. Signature le 21 mai 2022 avec les différents partenaires : CAF, MSA, Etat et Département
- Mise en place de réunions partenariales : enfance jeunesse, parentalité, accès aux droits et réunion des associations
- Lancement d'un appel à initiatives locales en mai 2022 avec une enveloppe CAF dédiée aux projets entrant dans le cadre du plan d'action CTG
- Déploiement du nouveau dispositif MSA « Grandir en Milieu Rural » (GMR) avec accompagnement des acteurs
- Organisation de permanences avec la CAF sur l'AAP REAAP (parentalité) : 7 acteurs accompagnés pour 14 820 € d'attribution (7 562 € en 2020)
- Actions scolaires : reprise des sorties cinéma et redéploiement de l'apprentissage du savoir nager pour les cycles 2
- Mise en place de temps dédiés aux acteurs : journée des structures enfance-jeunesse le 15 octobre 2022 et des professionnels de la petite enfance le 19 novembre 2022
- Temps de valorisation des dispositifs jeunesse en commission et en réunion



## Les perspectives

### CTG

Poursuite du plan d'action, renforcement de l'accompagnement.

### ASSOCIATIONS

Création d'outils de partage entre associations.

### RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

lors des campagnes d'appels à projet

### ACTIONS SCOLAIRES

Poursuivre et développer l'offre.

- Création d'outils pour les associations du territoire : répertoire, partage de documents
- Mise en place d'actions pour la petite enfance et de promotion du métier d'assistante maternelle en lien avec le RPE
- Organisation de permanences sur les appels à projets CAF et MSA
- Mise en place d'actions partenariales vers l'enfance et la jeunesse via le dispositif Grandir en milieu rural
- Poursuivre le déploiement du savoir nager suite au contexte Covid19 vers les écoles



### SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Suite au diagnostic de territoire, la CTG a été signée le 21 mai 2022 en présence des partenaires (CAF, MSA, Etat, Département) et communes signataires. Cinq axes thématiques constituent le plan d'action : petite enfance, enfance-jeunesse, animation de la vie sociale, parentalité et accès aux droits.

Les actions prévues sur chaque thématique concernent la mise en réseau des acteurs et le développement des partenariats, la démarche d'aller vers les publics, le soutien à l'offre existante et l'accompagnement des acteurs concernés.

Dans ce cadre, plusieurs réunions thématiques ont été organisées en 2022, permettant des échanges et mutualisations entre acteurs du territoire et des interventions. Des temps de valorisation et de mise en avant des actions et dispositifs ont été organisé en réunion avec les élus (commission, événements).

La CAF du Lot-et-Garonne a attribué une Enveloppe financière locale (EFL), dans le but de faire vivre la CTG et d'initier de nouvelles actions. Un appel à initiatives locales a été déployé pour permettre aux associations et communes de bénéficier d'un financement pour des actions entrant dans le cadre du plan d'action CTG et du champ d'intervention CAF.

7 acteurs du territoire dont 5 associations ont pu bénéficier de cette enveloppe.



**PÔLE ACTION SOCIALE**  
**Responsable Benoît BERNES**  
05.53.79.89.81  
actionsociale@ccconfluent.fr

# CHIFFRES CLÉS



29

communes couvertes



Budget Global du RPE

83 147 €

1.5 ETP

Subventions et prestation  
de service

(CAF, MSA, CD47) :

72.8% des recettes



59

Assistantes maternelles  
agrées installées sur  
notre territoire



119

matinées d'accueil  
programmées:

22 Assistantes différentes

81 enfants différents



35 familles

30 Assistantes maternelles

Accompagnées

tout au long de l'année

23

## RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) ACCOMPAGNER ET INFORMER PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES

### Les principales missions

- Informer sur les différents modes de garde
- Accompagner Parents et Assistantes Maternelles dans les démarches liées au contrat de travail et à la rémunération
- Informer sur les besoins et le développement du jeune enfant
- Accompagnement à la fonction parentale
- Promotion du métier d'Assistante maternelle
- Encourager et faciliter le départ en formation des Assistantes Maternelles
- Organiser des temps de socialisation pour les enfants en proposant des ateliers d'éveil, support de l'aide à la professionnalisation des Assistantes Maternelles



Le Vice-Président  
José ARMAND



LIEU GRATUIT  
D'INFORMATIONS



REPONSES AUX  
BESOINS DES  
COMMUNES

### Les temps forts 2022

#### Portes Ouvertes

Spectacle  
« Zizanie à la  
Ferme »  
Et Lecture  
Contée

#### Journée Nationale des Assistantes Maternelles

« Pour prendre  
soin de toi, je  
prends soin de  
moi »

#### Rencontre partenaires du territoire

Promotion du  
Métier

#### Spectacle de Noël

Le grand Noël  
des émotions  
Cie Fabulous

- Communication auprès des parents, assistantes maternelles et partenaires du territoire pour promouvoir le RPE comme lieu ressource
- Développer l'activité et la fréquentation du RPE
- Promotion du Métier d'Assistante Maternelle
- Obtention de financements de la CAF et de la MSA notamment pour l'aménagement du jardin de Prayssas et des actions parentalité
- Rencontres et échanges avec les partenaires institutionnels du territoire

### Les perspectives

#### OUTILS

Cartographie  
des modes de  
garde

#### TEMPS FORTS

Avec les acteurs  
petite enfance

#### PROMOTION

du métier  
d'Assistante  
maternelle

#### RAYONNER

Étendre le  
maillage des  
actions



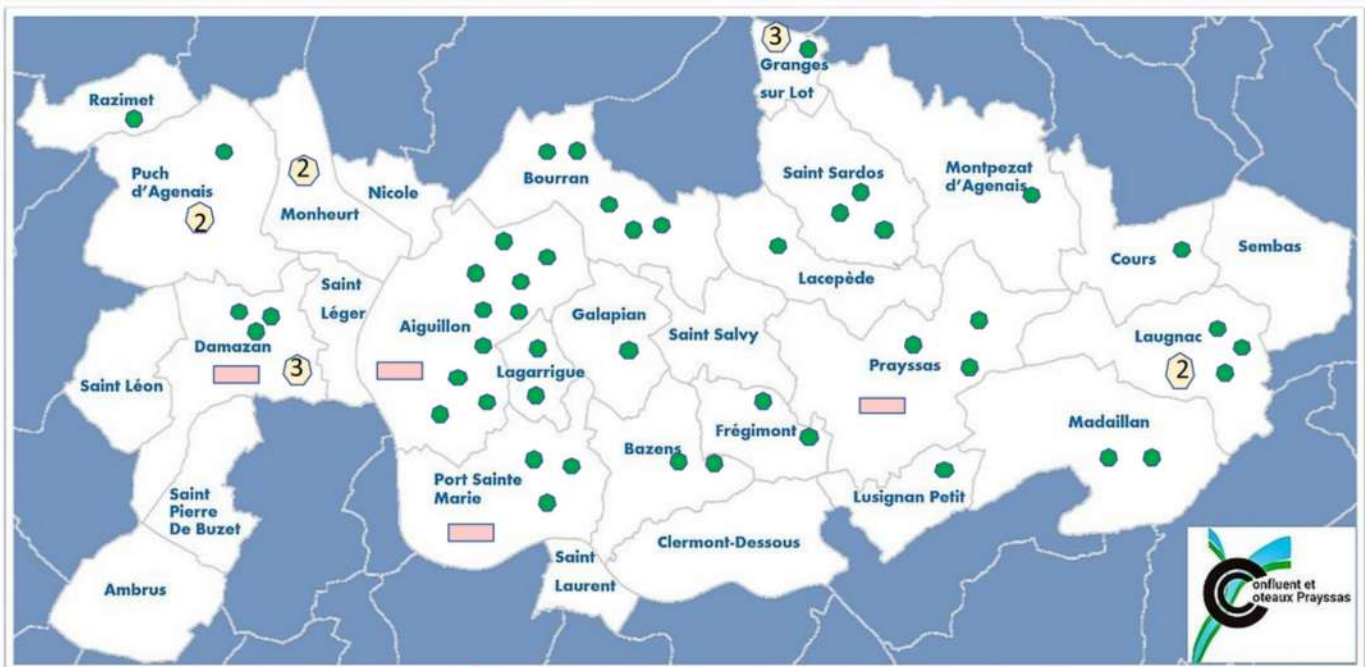


- Création d'outils d'une cartographie des modes de garde (individuels et collectifs)
- Mise en place d'actions pour la petite enfance et de promotion du métier d'assistante maternelle
- Organisation d'une semaine thématique autour de la Petite Enfance
- Développer les actions autour de la parentalité : Conférence sur le sommeil, atelier Nutriram, programme Clé-parentalité
- Poursuivre la promotion et valorisation du métier d'assistante maternelle
- Favoriser le départ en formation des Assistantes Maternelles en accueillant les formations continues sur le territoire
- Etendre le maillage des ateliers d'éveil au secteur de Port Sainte Marie



## L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSISTANTES MATERNELLES

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS



216 places accueil individuel

Domicile

MAM

AccueiCollectif

#### Las actions du Relais Petite Enfance en faveur des assistantes maternelles :

- Promouvoir du métier d'assistante maternelle
- Accompagner à la formation et à la professionnalisation des pratiques
- Aider à l'installation
- Animer et apporter d'outils, favoriser la mise en réseau

#### Permanences

2 Relais Petite Enfance sur notre territoire :

- Aiguillon 47190 - Rue de l'Abbé Pierre :
  - Lundi de 9h-12h30/13h30-17h
  - Mardi de 13h30 - 17h
  - Mercredi : 9h-12h30
- Prayssas 47360 - 10 bis Rue Jean Jaures
  - Jeudi : 9h-12h30/13h30-17h
  - Vendredi : 9h-12h30/13h30-17h
- Permanences possibles sur rendez-vous à Damazan et Port Ste Marie.

Relais Petite Enfance

06.48.00.24.71

rpe@ccconfluent.fr

# CHIFFRES CLÉS



2 204 accompagnements  
8.89 par jour



80 % des accompagnements solutionnés lors du premier rendez-vous.



100 % de satisfaction exprimé.



## Public accueilli :

44% de plus de 62 ans.  
85% sans connaissance de l'outil informatique.  
89% habitent le territoire et 58% sont originaires d'Aiguillon.



Un numéro unique pour les quatre sites :  
05.53.65.85.14

25

# FRANCE SERVICES UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

## Les principales missions

- Informer des dispositifs d'aide existants
- Orienter vers les structures compétentes
- Accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien
- **1 espace à Aiguillon** ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **1 espace multi-sites** à Damazan (le jeudi), Port-Sainte-Marie (le lundi) et Prayssas (le mardi) ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Des accompagnements sur rendez-vous, **confidentiels et gratuits** avec 9 opérateurs conventionnés (ANTS, DGFiP, CAF, CPAM, MSA, etc.)

**3 conseillères** formées régulièrement et en lien avec les opérateurs.



UN LIEU  
D'INFORMATION ET  
D'ACCOMPAGNEMENT



RÉPONSES AUX  
BESOINS DES  
ADMINISTRÉS

## Les temps forts 2022

### ESPACE FRANCE SERVICES DU CONFLUENT

Inauguration le 25 janvier 2022

### OUVERTURE MULTI-SITES

Déploiement sur Port Sainte Marie, Damazan et Prayssas. 18 avril 2022

### PORTES OUVERTES

Accueil de permanences des partenaires



## Les perspectives

- Mise en place d'ateliers numériques sur le site d'Aiguillon
- Déploiement des chèques numériques APTIC pour des formations sur l'outil informatique
- Mise en place de permanences des opérateurs sur les différents sites
- Développer les actions d'aller vers : partenariats, portes ouvertes étoffées

# CHIFFRES CLÉS



41%

des consommations d'énergie sont dues au transport (1er poste du territoire)



39%

des émissions de gaz à effet de serre sont dûs au transport (1er poste du territoire)



48%

part de l'essence et du gazole dans le total des énergies consommées

## MOBILITES DURABLES UN DES DOSSIERS TRAITES PAR LA COMMISSION PROSPECTIVE

### Les principales missions

- Faciliter l'accès à l'emploi ; mais aussi aux services et aux commerces ;
- Offrir des alternatives à la voiture individuelle ;
- Encourager l'utilisation du train, en s'appuyant sur un atout majeur : les 2 gares TER ;
- Faciliter l'intermodalité (=passer d'un mode de transport à l'autre) ;
- Encourager l'usage des modes actifs (marche, vélo...) en lien avec les projets de revitalisation des centres bourg.



Le Vice-Président Prospectives  
Christian GIRARDI



PROPOSER DE NOUVEAUX SERVICES

### Les temps forts 2022

#### COMPETENCE MOBILITE

Convention de délégation de compétence avec la Région

#### FINANCEMENTS ADEME

Obtention de l'appel à projet Territoire de Nouvelles Mobilités Durables

#### POLE D'ECHANGES MULTIMODAL (PEM)

Convention de co-maitrise d'ouvrage avec la mairie d'Aiguillon

- En l'absence d'une compétence propre, disposer d'une **convention de délégation de compétence** "mobilité" avec la Région **autorise la Collectivité à agir** en matière de mobilité durable.
- La Collectivité est l'un des deux seuls territoires néoquitains **lauréats de l'appel à projet TENMOD** (*Territoire de Nouvelles MObilités Durables*), outil de financement du service de location de vélos à assistance électrique.
- Participation au financement de l'étude de faisabilité pour la création d'un Pôle d'Echange Multimodal (PEM) autour de la gare, portée par la commune d'Aiguillon.

### Les perspectives 2023

#### MOBILITES ACTIVES

Lancement du service de location de vélos à assistance électrique (VAE)\*

#### SERVICE DE TRANSPORT

Mise à jour de l'étude de faisabilité "navette"

#### PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VELO

Organisation d'évènements dans le cadre de "MAI A VELO"

- Création d'un service de location de VAE\*, **pour décarboner les transports et faciliter l'accès à l'emploi**. 11 vélos réservés aux salariés et demandeurs d'emploi : opération « Au boulot à vélo »
- Suite des réflexions pour créer un **service de navette desservant gares et zones d'emplois**, en lien avec l'étude PEM\* d'Aiguillon
- Mise en valeur des atouts et ressources de notre territoire en matière de **pratique vélo, qu'elle soit du quotidien ou touristique**, notamment via l'évènement national "MAI A VELO"

#### MOBILITES DURABLES

Chargée de mission Adeline CHARRÉ

acharre@ccconfluent.fr

06.48.23.48.24

# CHIFFRES CLÉS



**5 budgets**  
dont le montant global s'élève à  
**18 millions d'euros**

**11 961 879 €**  
Budget principal

**2 025 708 €**  
ZAE Confluence

**3 200 000 €**  
Aménagement ZAE\* 3

**1 545 466 €**  
GEMAPI\*

**20 000 €**  
Prestations

## FINANCES

...

### Les principales missions

- Assister les élus pour la mise en oeuvre de la stratégie budgétaire et financière de l'établissement.
- Assurer la préparation budgétaire
- Assurer l'exécution et le traitement comptable des recettes et des dépenses, la gestion comptable des marchés, les opérations comptables complexes.
- Réaliser les documents comptables budgétaires et prévisionnels (budget et compte administratif).
- Suivre la gestion de la dette



Le Vice-Président  
Francis CASTELL

Les agents du service sont en relation avec les services comptables de l'Etat, les fournisseurs et les services utilisateurs pour les assister et les conseiller.

### Les temps forts 2022

#### COMPTABILITÉ

Passage à la M57:  
nouvelle  
nomenclature

#### BUDGET

Vote Budget  
Principal 2022  
Maintien des taux

...

Nouveau budget  
annexe aménagement  
de zone

- La Communauté de communes a décidé de mettre en place la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2022.
- Les élus
- Les comptes administratifs et les budgets primitifs ont été votés en séance du conseil communautaire du 11 avril 2022.
- Les taux de la fiscalité locale ont été à nouveau maintenus pour 2022.
- Un budget annexe a été créé afin d'individualiser les activités relatives à une opération d'aménagement de zone et ne pas bouleverser l'économie du budget de l'établissement.
- L'extension du périmètre de la fiscalité professionnelle de zone a été réalisé suite à la mise à disposition à la communauté de communes des zones d'activité de la Rigauode (Prayssas), de Ponchut, Maury et Romas (Port-Sainte-Marie), et de Fromadan (Aiguillon).

Le budget consolidé 2022 de la Communauté de communes s'élève à 18 753 053 euros.

Dépenses d'INVESTISSEMENT - Les projets 2022 inscrits au Budget Principal



DEPENSES PAR COMPETENCES  
AU BUDGET PRINCIPAL 2022



PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
Responsable Corinne JUCLA

# CHIFFRES CLÉS



**47 agents**  
(au 31 décembre 2022)  
Soit 45.73  
équivalents temps plein

## LES RESSOURCES HUMAINES

...

Le service des finances assiste les élus pour la mise en oeuvre de la stratégie budgétaire et financière de l'établissement.

### Les principales missions

- Assurer la gestion des carrières payes
- et également des absences et des formations
- des agents de l'établissement

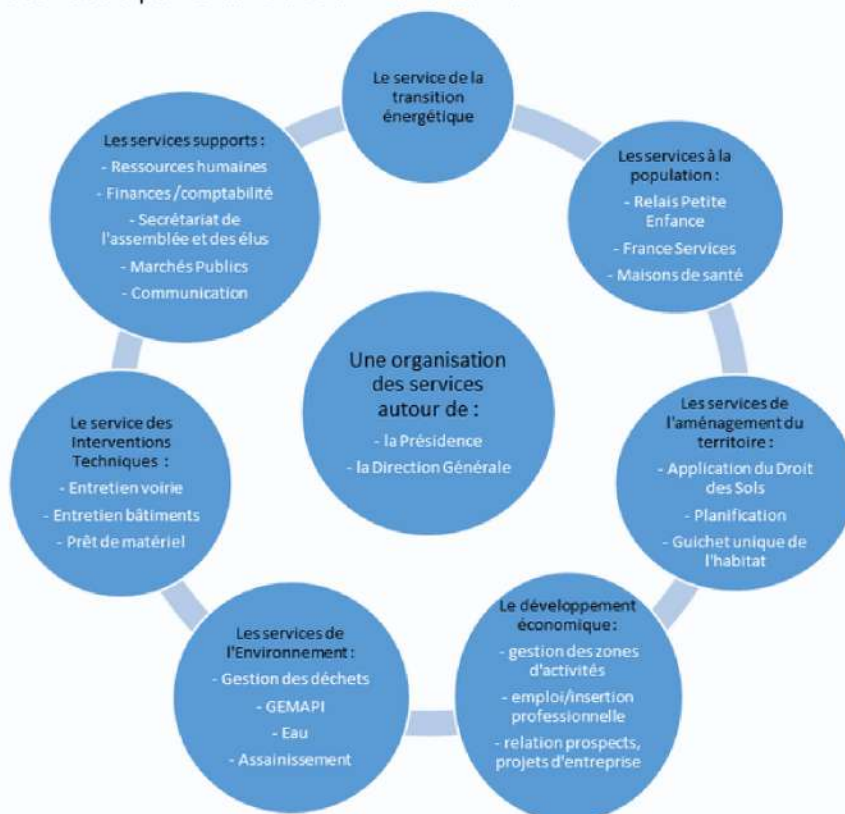


Le Président  
Michel MASSET

### Les temps forts 2022

<b>AGENTS</b> Organisation du temps de travail	<b>SERVICES TECHNIQUES</b> Mise en place du régime des astreintes	<b>VÉHICULES</b> Règlement d'utilisation des véhicules
---------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

- L'organisation du temps de travail a été délibérée pour définir les règles applicables aux agents.
- Le régime des astreintes a été mis en oeuvre à compter de septembre 2022 afin d'assurer les missions relatives à la sécurité des biens et des personnes dans le cadre de situations exceptionnelles. Il concerne les agents relevant du pôle Interventions Techniques et du service Gemapi.
- Un règlement d'utilisation des véhicules de service et des véhicules personnels pour les besoins des agents dans le cadre de leurs missions a été validé par le conseil communautaire.



**PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE**  
Responsable Corinne JUCLA

# COMMISSIONS THÉMATIQUES

Neufs commissions  
thématiques composées de  
douze membres représentant  
les 4 secteurs du territoire



Président  
Michel MASSET



Vice-Président  
Prospectives  
Christian GIRARDI



Vice-Président  
Aménagement de  
l'espace  
Philippe BOUSQUIER



Le Vice-Président  
Développement  
économique  
Jacques LARROY



Vice-Président  
Interventions  
techniques  
Christian  
LAFOUGERE



Vice-Président  
Action sociale  
Enfance/jeunesse  
José ARMAND



Vice-Présidente  
Développement  
touristique  
Jacqueline  
SEIGNOURET



Vice-Président  
Finances  
Mutualisation  
Francis CASTELL



Vice-Président  
Traitement et  
collecte OM  
Philippe LAGARDE

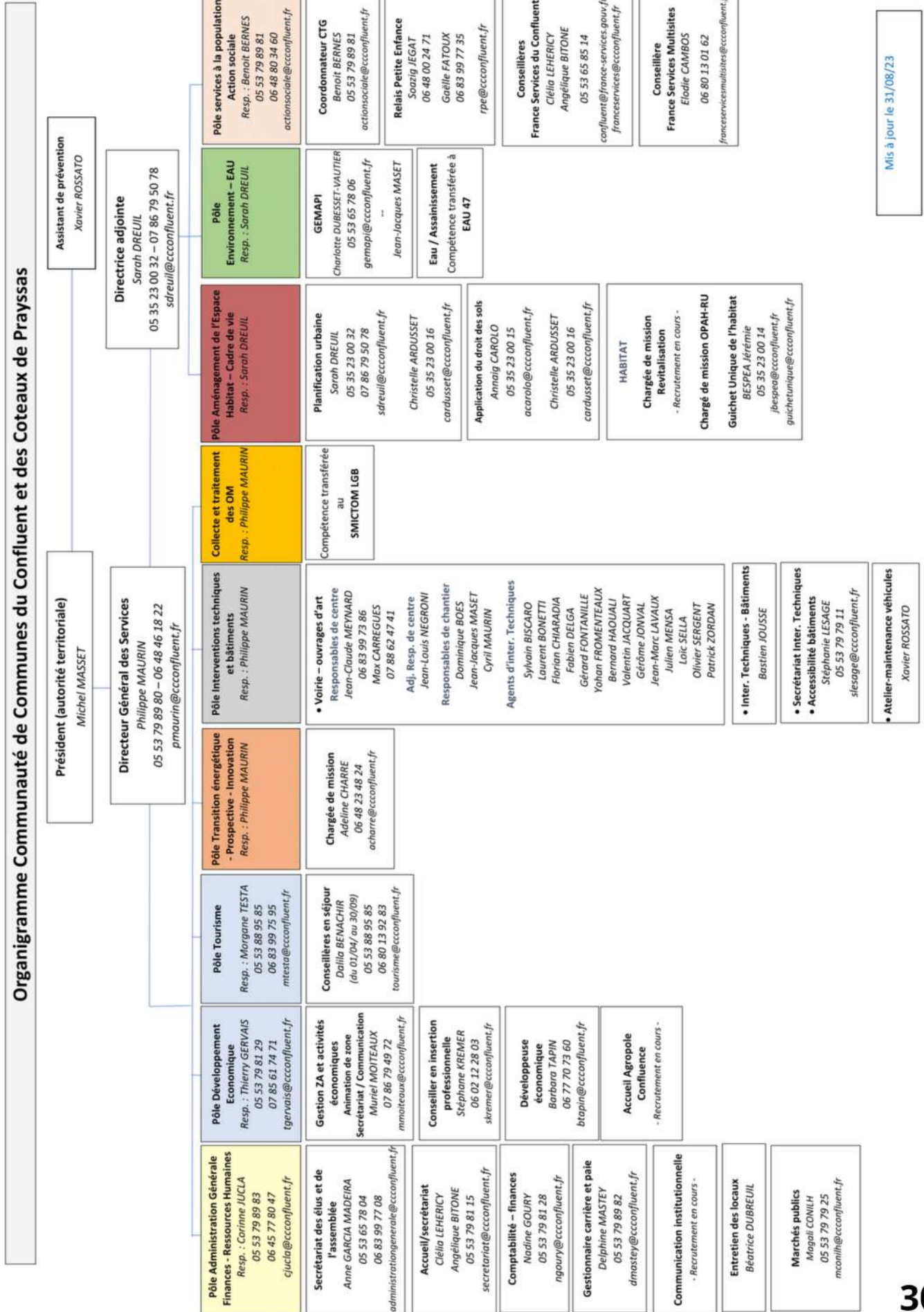


Vice-Président  
GEMAPI  
Environnement  
Jean-Pierre  
CAUSERO

## GOUVERNANCE POLITIQUE:

- 1er lundi du mois : réunion des vice-présidents
- 2ème lundi du mois : bureau communautaire
- 3ème lundi du mois : réunion des vice-présidents
- 4ème lundi du mois : conseil communautaire

# ORGANIGRAMME



# GLOSSAIRE

- ADS : Application du Droit des Sols
- ANAH : Agence Nationale de l'habitat
- AT : autorisation de travaux (pour établissement recevant du public)
- CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
- CDG47 : Centre de Gestion de la fonction publique Territoriale de Lot-et-Garonne
- Cua : certificat d'urbanisme d'information
- Cub : certificat d'urbanisme opérationnel
- DECI: Défense Extérieure Contre l'Incendie
- DIA : déclaration d'intention d'aliéner
- DP : déclaration préalable de travaux
- ENR (dans bandeau bleu) : Energies Renouvelables
- EPCI : établissement public de coopération intercommunale
- EPFNA : Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine
- GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- OPAH : opération programmée d'amélioration de l'habitat
- ORT : opération de revitalisation du territoire
- PA : permis d'aménager
- PC : permis de construire
- PCMI : permis de construire de maison individuelle
- PD : permis de démolir
- PEM : Pôle d'Echanges Multimodal
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- PPG : Programme Pluriannuel de Gestion
- RU : renouvellement urbain
- SDIS47 : Service Départemental d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne
- SMAVLOT : syndicat mixte pour l'aménagement de la vallée du Lot
- SRDEII : Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation
- TE 47 : Territoire d'Energie 47
- TEPOS : Territoire à Energie Positive
- VAE : Vélo à Assistance Electrique
- VGA : Val de Garonne Agglomération
- VNF : Voies Navigables de France
- ZAN : Zéro Artificialisation Nette





Communauté de communes

onfluent et  
coteaux de Prayssas

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU CONFLUENT  
ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS**

**Nous vous accueillons**

**Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h**

**30 rue Thiers - 47 190 Aiguillon**

**05.53.79.81.15  
secretariat@ccconfluent.fr**

**[www.communauteconfluent.com](http://www.communauteconfluent.com)**

